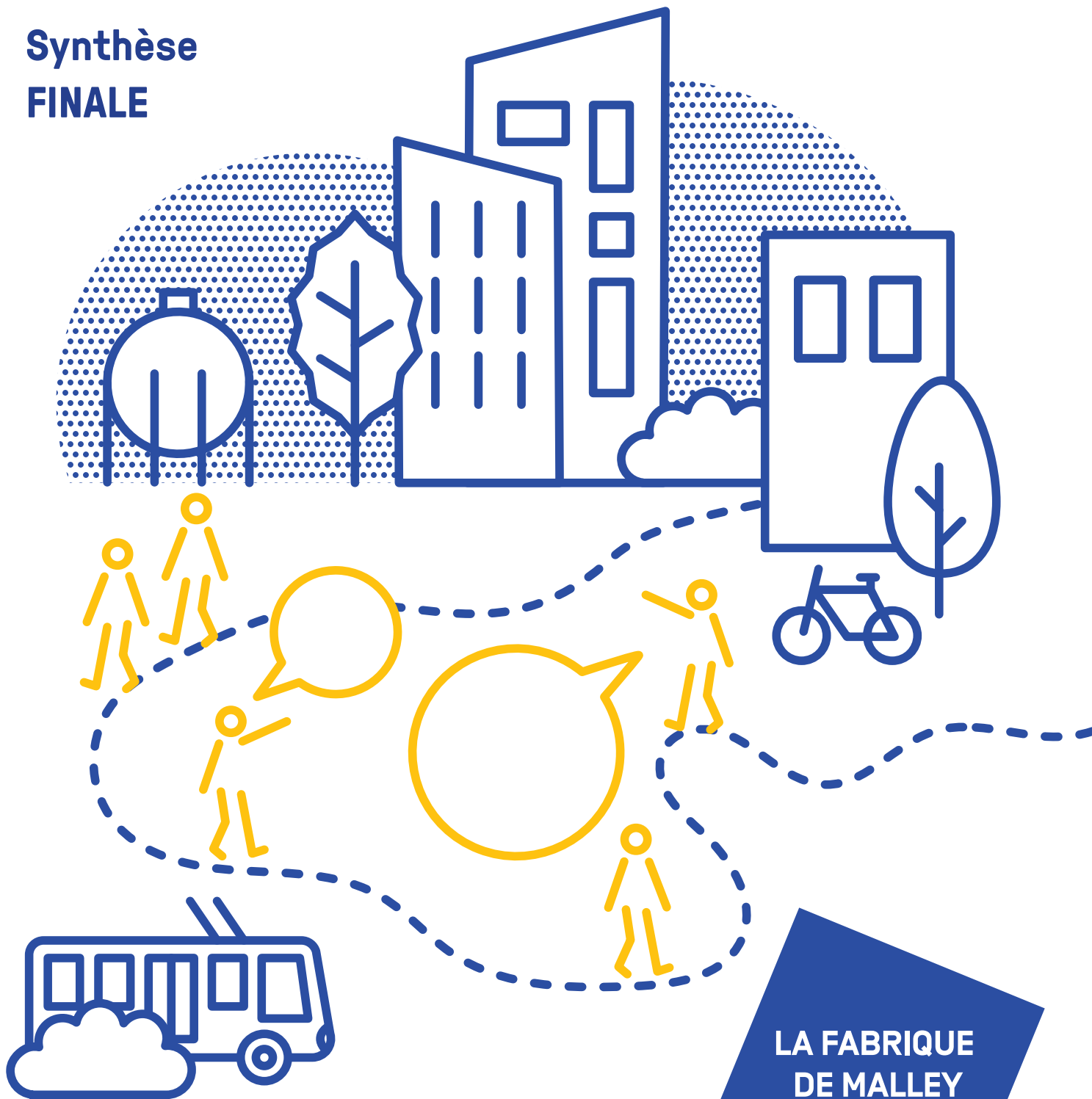


DÉMARCHE CONSULTATIVE MALLEY-GARE

Synthèse
FINALE



LA FABRIQUE
DE MALLEY

Introduction

En automne 2019, les CFF et la Fabrique de Malley ont organisé une démarche de consultation publique afin de recueillir les propositions et envies de la population concernant les futurs espaces publics de *Central Malley*. Suite à cette rencontre, un rapport de résultats a été transmis aux participantes et participants. Ce rapport a également été publié sur le site www.fabrique-malley.ch.

Une séance d'arbitrage a ensuite permis de réunir l'ensemble des parties prenantes du projet et d'évaluer les propositions faites lors de la consultation. Les communes de Prilly et de Renens, via la Fabrique de Malley, ainsi que les mandataires ont alors traité les différentes propositions en fonction de leur faisabilité technique et financière, notamment.

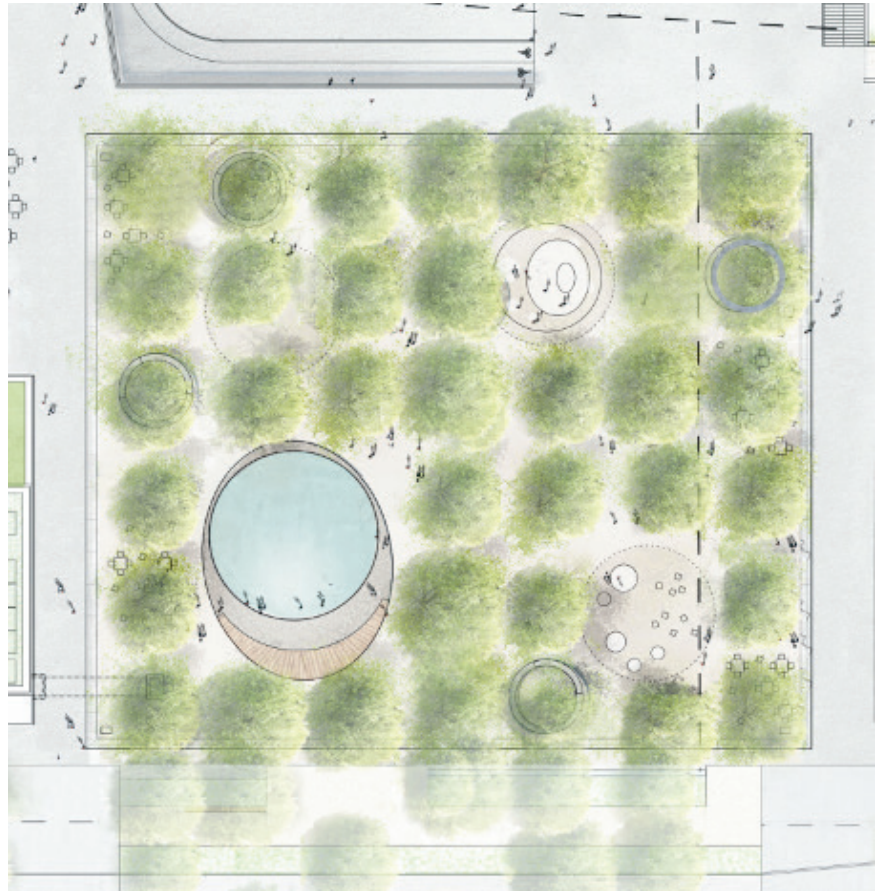
À la suite de cette séance, les mandataires de l'aire A sur Renens et B sur Prilly ont adapté leurs projets en intégrant les propositions issues de la consultation. Les projets d'espaces et places publics ont été présentés aux Communes au début de l'année 2020. La séance de restitution initialement prévue au printemps 2020 a été reportée en raison de la crise sanitaire Covid19. La séance s'est déroulée en août 2020 dans la salle Cinétoile à Malley Lumières en présence des autorités communales de Prilly et de Renens.

Ce rapport vise à présenter la manière avec laquelle les propositions des participant·e·s à la démarche de consultation ont été intégrées aux projets d'espaces et places publics de l'aire A et B du projet Malley-Gare.

1

Aire A – Renens

Intégration des propositions de la consultation au projet d'espaces publics



1. Place de la Coulisse

La place de la Coulisse se situe au cœur du quartier *Central Malley*. Elle sera reliée au passage sous-voies nommé Trait d'union inauguré au début de l'année 2020.

Elle sera très arborée et aménagée d'un bassin d'eau de 12 mètres de diamètre et d'une profondeur de 10 centimètres maximum. L'eau pourra y être présente ou non, permettant de varier les ambiances et les usages. Située à l'intérieur du quartier, la place sera calme et accueillera du mobilier urbain fixe et mobile ainsi que deux aires de jeux.

À la suite de la consultation, le projet a diversifié les essences de la végétation, le type de mobilier et rajouté les deux places de jeux.

1.1. Végétation

- Laisser un coin de nature sauvage et spontané
- Aménager un espace avec des vergers

L'ensemble de la place sera arboré avec des essences variées. Les espaces qui bordent la place, notamment du côté des voies ferrées, accueilleront une végétation sauvage et spontanée. La plantation de vergers sur cette place n'a pas été retenue, mais cette proposition sera étudiée dans le cadre du développement du futur parc du Gazomètre (secteur Malley-Gazomètre).

1.2. Équipements

- Aménager un lieu avec une infrastructure légère permettant la tenue d'événements ponctuels, un lieu pour la culture en lien avec le Théâtre Kléber-Méleau (TKM)
- Ajouter une fontaine à eau potable
- Proposer des bancs accueillants et novateurs avec des ambiances différentes
- Aménager un espace de jeux pour les enfants

L'ensemble des propositions d'équipements a été intégré au projet de la place de la Coulisse. Vide, le bassin répondra à la demande d'une infrastructure servant de scène et de jardin où pourront avoir lieu des événements. En période estivale, la présence de l'eau dans le bassin permettra de rafraîchir l'espace.

Le mobilier, réparti sur l'ensemble de la place, sera diversifié et permettra de créer différentes ambiances. Quatre bancs fixes seront disposés autour de massifs plantés, au pied des arbres tandis qu'un deck en bois sera installé au sud du bassin. Le mobilier libre sera disposé autour des places de jeux et du bassin. Les terrasses des cafés-restaurants s'étendront sous les arbres. Des guirlandes suspendues viendront éclairer la place, offrant une lumière adaptée à l'ambiance tranquille et tamisée du lieu.

Deux espaces de jeux d'environ 80m² chacun ont été intégrés au projet. L'un sera destiné aux jeunes enfants, l'autre s'adressera aux plus grands. Une fontaine à eau est également prévue.

1.3. Mobilité

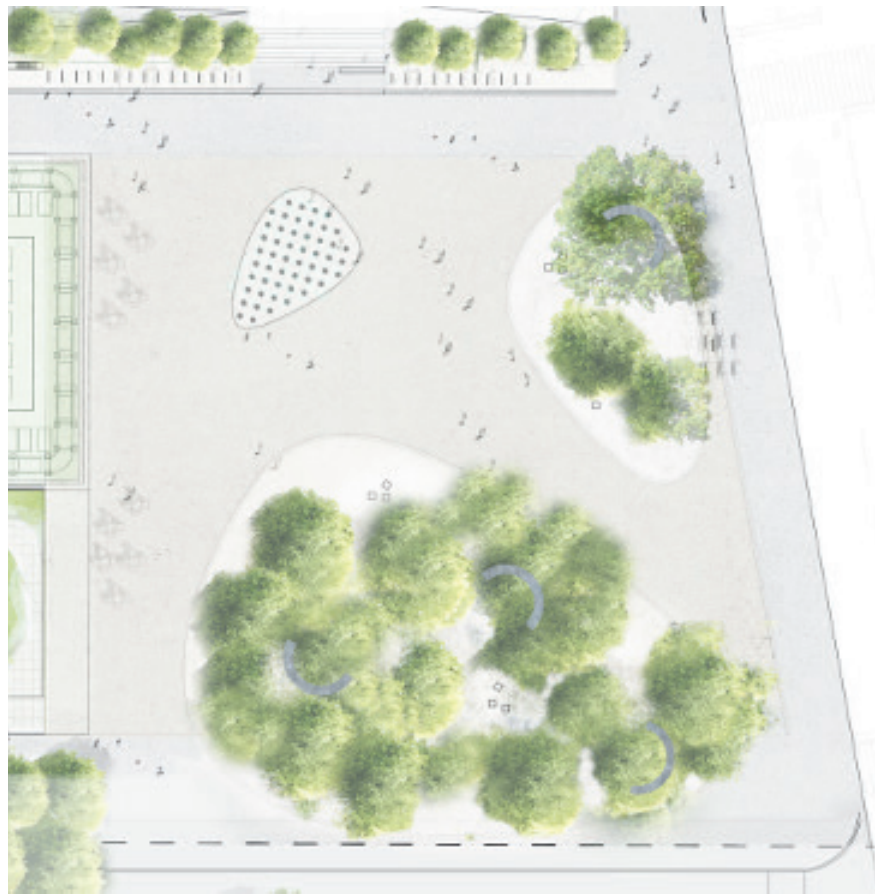
- Gérer les flux de mobilité sur la place

L'ingénieur en mobilité mandaté a proposé des lignes de flux situées à l'extérieur de la place de la Coulisse, afin que son centre soit réservé aux piétonnes et aux piétons. Les cyclistes circuleront sur les pourtours. Aucune séparation stricte n'est prévue mais les flux piétons et vélos seront suffisamment clairs pour éviter les conflits.

2

Aire B – Prilly

Intégration des propositions de la consultation au projet d'espaces publics



2. Place de Malley

Liée à la halte-gare de Prilly-Malley, la place de Malley constituera la porte d'entrée du quartier.

Le projet prévoit d'y créer différentes ambiances : d'une part, une surface en pierre naturelle claire et de l'autre, un revêtement perméable planté d'arbres. La place est identifiée comme une centralité de quartier. Ce sera un lieu de passage, de rencontres, d'animations. À la nuit tombée, l'éclairage y sera ample et diffus. Une colonne lumineuse est prévue et constituera un élément identitaire fort.

2.1. Végétation

- Aménager un maximum de végétation indigène sous différentes formes afin d'apporter de l'ombre et rendre le lieu accueillant
- Utiliser la végétation pour atténuer le bruit de l'avenue du Chablais

Au total, 34 % de la surface sera végétalisée. L'utilisation d'essences adaptées à l'environnement urbain et aux changements climatiques est prévue. La fontaine, les possibles stands ou Food trucks éphémères, la scène, le chapiteau et la végétation conféreront à la place une ambiance accueillante. Bien que la végétation soit importante, elle ne permettra pas d'atténuer le bruit provenant de l'avenue du Chablais. Un mur de protection ne permettrait pas non plus de protéger la place de Malley des nuisances sonores. Le parti pris est d'ouvrir cet espace, de le laisser perméable sur la ville, côté est.

Par ailleurs, la dimension de la place offrira plusieurs lieux, avec des rapports différents à l'avenue du Chablais. L'espace situé au pied de l'immeuble, par exemple, ne devrait pas subir les nuisances de l'avenue du Chablais.

2.2. Équipements et services

- Permettre à la place d'être multifonctionnelle
- Laisser la possibilité d'organiser des événements ponctuels tels que des expositions, des concerts ou un marché
- Aménager la place avec des services tels que des toilettes, des stationnements vélos et des poubelles
- Assurer la présence d'un lieu de restauration avec terrasse accessible à toutes
- Proposer des formes d'assises confortables et conviviales
- Penser à un espace de jeux pour les enfants
- Mettre en place des structures destinées à l'activité physique extérieure

Afin de répondre aux différents besoins et demandes des futur-es usagères et usagers, la place de Malley sera aménagée avec une fontaine qui aura un rôle ludique, esthétique mais

aussi climatique. Elle permettra à chacun-e de se rafraîchir et s'amuser. Par ailleurs, une fontaine à eau est aussi prévue.

Cette place offrira un espace vide avec une grande flexibilité. Elle pourra être investie par plusieurs types d'activités telles que des marchés ou des expositions à l'air libre. Elle permettra également d'accueillir des événements plus importants à l'échelle du quartier.

L'aménagement de toilettes n'est pas prévu dans le projet directement sur la place. Cet élément sera étudié dans un périmètre plus large.

Au rez-de-chaussée des bâtiments, des lieux de restauration disposant de terrasses accessibles à toutes et tous seront installés.

Le stationnement des vélos est prévu sur le chemin des Bouchers et sur l'avenue de Malley. Le parti pris pour l'aménagement de la place de Malley est, dans la mesure du possible, de la laisser libre de tout équipement.

Accessibilité

- Aménager la place afin de garantir l'accès à chacun-e
- Délimiter l'espace afin de canaliser les flux cyclistes et piéton-ne-s et d'assurer la sécurité de toutes et tous

Les différents flux ont été pris en compte. Ils seront encore traités lors du projet de signalétique et de marquage au sol pour l'ensemble des places et des espaces publics. La sortie sud de la halte-gare Prilly-Malley sera modifiée afin de permettre une meilleure accessibilité pour l'ensemble des usagères et usagers.

Identité & ambiance

- Ajouter un élément d'identification pour le quartier. Par exemple, une sculpture en lien avec l'histoire du site
- Rendre la place accueillante et conviviale en limitant le bruit de l'avenue du Chablais et en y apportant des couleurs

Sur la place de Malley, une colonne lumineuse est prévue pour créer un élément identitaire fort.

3

Chemin des Bouchers

Le chemin des Bouchers constituera une liaison de mobilité douce avec des équipements de stationnement vélos et des arbres, de la végétation à la fois sur le chemin et sur le talus.

La consultation a permis de faire évoluer le projet pour le rendre plus végétalisé, avec davantage d'arbres et une surface au sol perméable.

3.1. Végétation & mobilité

- Diminuer l'aspect minéral du chemin en végétalisant le mur du bâtiment CFF et les façades
- Gérer les flux de mobilité, principalement entre cyclistes et piéton·nes

Le chemin des Bouchers sera arboré, apportant ombre et convivialité sur l'ensemble du tronçon. Là où le chemin est le plus large, une bande arborisée et végétalisée est prévue. Des arbres ont également été rajoutés le long de la halte gare, créant un front nord végétal sur la place de Malley.

La continuité entre les places de Malley et de la Coulisse sera assurée par un même revêtement. Pour permettre le dégagement du chemin des Bouchers pour l'ensemble des usager·ères et éviter les conflits entre piéton·nes et cyclistes, un espace a été libéré à l'intérieur du bâtiment. Il accueillera la vélostation et permettra l'activation du rez-de-chaussée sur le chemin des Bouchers.

3.2. Équipements

- Aménager des stationnements vélos en suffisance et de qualité
- Rendre l'endroit accueillant et agréable en jouant sur l'éclairage et les couleurs
- Proposer différents services aux usager·ères du chemin, tels que des poubelles ou des endroits fumeurs

138 places de stationnement courte durée sont prévues sur le chemin des Bouchers. Une vélostation aura un accès directement sur le chemin avec 79 places protégées et sécurisées.

Le nombre de stationnements en extérieur est susceptible d'évoluer jusqu'à un nombre de places défini. Des emplacements sont réservés à cet effet.

Les équipements tels que des poubelles sont prévus sur le chemin des Bouchers, tout comme sur les places de Malley et de la Coulisse.

4

Propositions concernant le processus de la démarche et issues de l'atelier enfants

Lors de la consultation qui a eu lieu en automne 2019, des propositions ont été formulées à propos de la démarche elle-même. Il s'agissait d'une part d'intégrer les habitant·es et usager·ères dans les phases d'arbitrage, de les associer dans les réflexions sur le dernier étage de la tour de l'aire A* et de laisser des espaces non-construits, afin de pouvoir intégrer les futures et futurs habitant·es dans la réflexion sur les espaces publics. En raison du calendrier, la première proposition n'a pas été retenue. Cependant une réflexion devrait avoir lieu sur la manière d'associer les nouvelles et nouveaux habitant·es du quartier *Central Malley* sur la finalisation des espaces publics.

Enfin, l'atelier destiné aux enfants avait fait émerger deux souhaits principaux ; l'aménagement d'un espace ludique en lien avec la végétation et l'eau et l'ajout de places végétalisées. Les projets d'espaces publics présentés avec les deux points d'eau invitent les enfants à jouer : sur la place de Malley avec une fontaine à jets et sur la place de la Coulisse dans le bassin très peu profond. La végétation est quant à elle prévue sur l'ensemble des aires A et B.

*(sur Renens)